

Le MONDE des PLANTES

INTERMÉDIAIRE DES BOTANISTES

FONDÉ EN 1898 PAR H. LÉVEILLÉ

TRÉSORERIE :

C. LEREDDE

7, rue du Canard - TOULOUSE

C. G. P. N° 1380 78 Toulouse

Directeur scientifique : H. GAUSSEN

Rédacteurs :

G. DURRIEU, P. LE BRUN, C. LEREDDE

RÉDACTION :

P. LE BRUN

Faculté des Sciences

Allées Jules Guesde - TOULOUSE

Les jardins botaniques de Lille

par Maurice HOCQUETTE

Professeur à la Faculté des Sciences de Lille

Le premier jardin botanique lillois fut un jardin privé et un jardin médicinal, comme ils l'étaient tous au XVI^e et au début du XVII^e siècle.

Peu d'années après la fondation, au début du XVII^e siècle et à Montpellier (1596), du premier jardin botanique français, un médecin et érudit botaniste lillois, Pierre Ricardt (mort en 1637) avait, en effet, créé et dirigeait un jardin botanique dans un des plus vieux quartiers de Lille, près de l'église Sainte-Catherine, entre la rue du même nom et la rue du Gros Gérard, à l'endroit où furent construites plus tard les maisons de la cour du Beau-Bouquet.

Georges Wion, également médecin et botaniste, publia, en 1644, le catalogue des plantes qui y étaient cultivées sous le nom de *Botanotrophium, seu hortus medicus Petri Ricardi pharmacopœi Lillensis celebrissimi; cura Georgii Wionii, Artium doctoris ac medici descriptus ac editus. Lillæ Gallo-Flandriæ typis Simonis le Franço sub signo Horologii Solaris, anno 1644*. Le catalogue comprend, classées par ordre alphabétique, mille deux cent quatre-vingt-dix-huit noms; dans un *addendum* sont mentionnées six plantes qui ont péri par suite des intempéries.

D'autres médecins renommés, Jean-Baptiste Doucet, Robert Farvacques et Alard Hereng, possédaient aussi d'intéressants jardins botaniques.

**

Au XVIII^e siècle, la Botanique n'était plus confinée dans les boutiques d'apothicaires; elle était devenue enrichie de toutes les découvertes faites dans les pays lointains, une science « aimable » qui distrait et passionne les amateurs, les gens du monde et les grands. Les plates-bandes des jardins botaniques étaient alors garnies de nombreuses plantes ornementales, mais, cherchant toujours à joindre l'utile à l'agréable, les botanistes, outre l'utilisation alimentaire des plantes, poursuivaient comme toujours l'étude des remèdes d'origine végétale. Mais ils réagissaient contre l'emploi des drogues exotiques. « Pourquoi, dit en 1766 Salmon, docteur en médecine à Lille, nous écarter de la Botanique nostrate?... Je demande pourquoi l'on s'attache si opiniâtrement à ces outre-marins, tandis que nous trouvons dans nos Jardins et Campagnes des plantes qui ont des vertus spécifiques... ». Les médecins et apothicaires lillois

avaient chacun, au début du XVIII^e siècle, leur jardin, d'autant plus nécessaire pour eux que le jardin botanique fondé par Ricart n'existait plus depuis la mort de celui-ci, le 22 août 1657. Ce ne fut qu'en 1750, à l'exemple de Louvain, qui venait de créer, en 1744, un jardin botanique grâce aux efforts du professeur d'Université Rega, que la ville de Lille mit un jardin botanique à la disposition du docteur Cointrel. Médecin de l'hôpital général, Cointrel avait commencé en 1749 un enseignement officiel de la Botanique et utilisait pour ses démonstrations son jardin personnel, situé près de l'Académie des Arts installée rue des Malades (alias rue de Paris) dans les locaux de l'Hôpital Saint-Louis (caserne Vandam actuelle). Le nouveau jardin que la ville concédait, sans fournir ni subventions ni personnel pour l'entretenir, était situé rue d'Anjou, dans l'enclos de l'Hôpital des Invalides, ancien quartier de cavalerie transformé en hôpital en 1700 (angle N. de la rue d'Anjou et de la façade de l'Esplanade). Cointrel en publia le catalogue en 1751 en classant le millier d'espèces cultivées suivant leurs propriétés médicinales et d'après une *Carte botanique* établie par J.-B. Lestiboudois et encore manuscrite. Les espèces vulnérables représentent le cinquième environ de la liste.

Trop exigü, ou repris par la direction de l'hôpital, ce jardin fut abandonné en 1752. La ville en loua immédiatement un autre, déjà planté d'arbres fruitiers, rue Dauphine (actuellement rue de Jemmapes, et accorda à Cointrel, en 1753, la somme de trois cents florins pour l'entretien des plantations, « à charge de continuer de donner exactement pendant les dits mois d'été les leçons de botanique et de faire en même temps la démonstration des plantes trois fois par semaine ». Des placards annonçant les cours permettent de se rendre compte que ceux-ci eurent au moins lieu jusqu'en 1757.

Cointrel mourut en 1760, et dix ans s'écoulèrent, malgré les requêtes des médecins Joseph Servais, Vangresschepe, de Cyssau, Jean-Baptiste Lestiboudois, Salmon, auteur en 1766 d'un *Nouveau plan de Botanique présenté à Messieurs les Magistrats de la Ville de Lille*, malgré les pétitions collectives des médecins et des apothicaires, avant que le Magistrat décidât, le 7 mars 1770, de rétablir le jardin bota-

nique à la suite du dépôt d'un volumineux rapport du médecin Boucher, échevin de la ville, concluant à la nécessité de ce rétablissement. Jean-Baptiste Lestiboudois, né à Douai le 30 janvier 1715, fut nommé professeur aux appointements de quatre cents florins, « à charge pour lui de payer le loyer, d'entretenir le jardin, de donner trois leçons par semaine du 15 avril au 15 octobre, de conduire tous les quinze jours les élèves à la campagne... ». Il entre en fonctions le 23 avril 1770. Il fit son premier cours gratuit de Botanique dans une salle de l'Académie des Arts, qui siégeait au coin de la rue Perdue (successivement rue du Concert, des Prisons, Comtesse) dans un immeuble situé derrière le cimetière de Saint-Pierre (l'âtre ou cimetière était situé presque en face de la rue au Peterinck). Dès 1771, J.-B. Lestiboudois ouvrait aux élèves et au public le jardin, de 49 verges 15 pieds, qu'il cultivait depuis 1766, rue Sainte-Catherine, cour Cologne (quartier E, n° 7). Enthousiaste partisan de Linné, J.-B. Lestiboudois classait les plantes suivant sa méthode personnelle, combinaison des systèmes de Tournefort et de Linné, dont Cointrel s'était servi et qui devait être publiée en 1774, dans l'*Abrégé élémentaire de Botanique à l'usage de l'École de Botanique de Lille* sous forme d'une *Carte*, simple, mais premier essai de clef dichotomique pour la détermination des plantes.

Sous l'impulsion de J.-B. Lestiboudois, la Botanique fut en grande estime à Lille. Dans le sens déjà marqué par Cointrel, l'attention se portait surtout sur les plantes indigènes. Les exotiques étaient si délaissées qu'en 1773 l'élève J. Bulteau adressait aux Magistrats, le 12 octobre, à l'occasion de la clôture des cours organisés par la ville, un discours en vers où il demandait moins de mépris pour elles et l'agrandissement du jardin pour leur culture.

Au mois d'octobre 1776, J.-B. Lestiboudois, qui depuis longtemps sollicitait l'agrandissement du jardin botanique, suggéra, mais vainement, aux Magistrats qu'on mit à sa disposition un terrain appartenant à la ville, situé près du Collège des Jésuites, à l'angle de la rue des Jésuites (actuellement de l'Hôpital-Militaire) et du Vert-Bois.

Le 16 avril 1782, le jardin de la cour de Cologne fut vendu, et le nouveau propriétaire ne reloua pas. J.-B. Lestiboudois demanda l'autorisation d'utiliser, pour les plantes vivaces ne nécessitant pas de soins particuliers, et en attendant de trouver un terrain convenable, une bande de terre inoccupée en bordure du cimetière de l'Est, nouvellement établi (1779) dans un terrain qui servait depuis 1772 aux inhumations de l'hôpital militaire. Si J.-B. Lestiboudois en tira parti, ce ne fut que peu de temps, car l'assemblée communale du 5 octobre 1782 décida de payer le loyer d'un jardin que le professeur devait se procurer. A la fin de la même année, le jardin était trouvé Cour des Innocents, rue des Urbanistes (Quartier C n° 3). Il devait rester le jardin botanique de la ville jusqu'en 1794.

Le collège municipal de Lille avait été confié dès 1592 aux Pères Jésuites. Sa prospérité nécessita un changement de local, et il fut installé en 1611 rue des Jésuites (de l'Hôpital-Militaire). En raison de la suppression en France, en 1763, de l'ordre des Jésuites, la maison fut évacuée en 1765, et Gombert fut chargé, après l'expulsion, de transformer le collège en hôpital. En 1781, l'hôpital militaire de la Place

aux Bleuets fut transféré dans les nouveaux locaux. Dans le vaste espace compris entre l'église Saint-Etienne (chapelle du Collège), la rue du Vert-Bois et les remparts, de grands jardins existaient qui furent détruits à l'ouverture de la rue Nationale. Ils étaient à la disposition de l'apothicaire militaire chargé de l'enseignement de la botanique, qui les organisa en jardin botanique, où, de 1786, date à laquelle un « amphithéâtre » de Botanique fut créé à l'hôpital, en 1859, les majors faisaient les démonstrations de Botanique médicale. Deux jardins botaniques coexistèrent donc à Lille à partir de 1786, le jardin municipal et le jardin de l'hôpital militaire.

*

La confiscation et la vente des biens ecclésiastiques à la suite de la suppression des communautés religieuses détermina à l'époque de la Révolution la disparition de nombreux jardins importants : les plantes de serres, les arbustes en caisses ou en pots furent mis à l'encan comme biens nationaux, surtout au cours des mois de mars et avril 1793. Au mois de juillet 1792, l'église collégiale de Saint-Pierre, les édifices situés derrière la bibliothèque et le petit jardin donnant sur le Rivage (la Basse-Deûle) étaient mis en vente; l'église fut endommagée au cours du bombardement du 29 septembre au 8 octobre 1792, puis revendue à folle enchère le 23 mars 1793 à une Société de démolisseurs; le jardin des chanoines, monastique, médical et d'agrément disparut sous les décombres. D'autres jardins ecclésiastiques devaient persister et se transformer.

En 1791, J.-B. Lestiboudois adressait à la municipalité un mémoire dans lequel il déplorait « l'exiguïté du jardin botanique qui n'a pu produire tout l'avantage que l'on aurait osé en espérer ». « La noble émulation dont vous vous piquez, ô vénérables sénateurs, ne souffrira pas que le jardin des plantes d'une des plus belles villes de la France reste dans la pénurie, et qu'au centre du plus beau district du royaume, où se trouvent tant d'amateurs et d'admirateurs de cette belle science, dont le commerce et les arts ont tant besoin d'être secondés pour l'étude de l'histoire naturelle, on ne puisse y faire croître et cultiver, pour la démonstration, les plantes les plus essentielles et les plus indispensables aux connaissances que doivent acquérir les étudiants en médecine, en chirurgie et en pharmacie... Oui, Messieurs, cet établissement sera pour la postérité un monument de l'importance de vos travaux et de la sagesse de vos vues, et cette capitale vous devra un des moyens les plus légitimes et les plus heureux de faire fleurir dans son enceinte les arts et les talents et de féconder son commerce... » Cette belle période emphatique prépare la péroraison, la demande du jardin des Récollets, pour établir le jardin botanique.

En 1793, le cours public et gratuit de Botanique est encore annoncé comme devant commencer le 22 mai à 5 heures de l'après-midi au jardin de botanique, rue des Urbanistes, cour des Innocents; car « ce ne fut qu'après le dépôt par J.-B. Lestiboudois d'un rapport en floréal et d'une nouvelle requête datée du 25 prairial an II (13 juin 1791) que le jardin du vieux couvent des Récollets fut accordé au demandeur.

Le rapport établi par le Directoire du District de Lille (8 fructidor an II, 25 août 1794) en réponse à une enquête des Comités réunis des Domaines et Instruction publique de la Convention Nationale,

apprend que le nouveau jardin « réunit tous les avantages... le terrain est supérieurement exposé, et le sol, pour devenir fertile, n'attend que la main-d'œuvre... », que l'eau du canal qui borde le jardin est ordinairement très boueuse, peu coulante, « mais douce et propre aux arrosements ». Des serres chaudes, des orangeries sont prévues. Des récoltes de graines seront faites chaque année, et des herbes, feuilles, fleurs et racines distribuées aux malades. Les leçons de botanique, qui autrefois étaient données trois fois par semaine le seront quatre fois par décennie; J.-B. Lestiboudois et son fils François-Joseph en sont chargés; ils font aussi des observations météorologiques dont l'intérêt parut grand à l'époque révolutionnaire, et ils conduisent, chaque décennie, une herborisation. La plus belle des herborisations, par la variété du sol et par sa richesse en plantes, est celle de Guelvelde et Rousselaer, entre Ypres et Menin. Comme Jussieu, les Lestiboudois continuaient à diriger des herborisations pendant la Terreur.

« On conduisait les élèves à Wazemmes dans le jardin du citoyen Savary, républicain et habitant de Lille, si curieux en cette partie de l'histoire naturelle qu'il a peint toutes les fleurs rares et exotiques au fur et à mesure qu'elles parvenaient à leur perfection. Cette superbe collection, fruit de quarante années de travail, monte environ à douze mille plantes bien représentées, groupées en douze volumes in-f°. Le jardin de ce citoyen qui a été exposé à l'inondation est une des pertes que nous ayons à regretter des suites du bombardement de Lille.

Il y a environ cent élèves...; mais, les circonstances appelant tous les citoyens aux arts utiles à la société, il est certain que beaucoup de pères de famille se feront un devoir d'obliger leurs enfants à assister à ces leçons. »

Pour garnir le jardin relativement grand, puisqu'il occupait tout l'espace laissé libre au-dedans des bâtiments situés rue des Sœurs-Noires (alias rue des Arts), rue Saint-Jacques et le canal des Sœurs-Noires (parallèle à la rue des Jardins actuelle et allant, au niveau de l'immeuble occupé par le Consulat de Pologne, jusqu'à la place Saint-Martin), J.-B. Lestiboudois demandait aux citoyens administrateurs du district de Lille l'autorisation de faire des prélèvements dans les jardins des émigrés : « Voici l'instant de la plantation des arbres et arbustes; le Jardin botanique, que vous venez de confier à mes soins, pourrait profiter avec avantage de la dépouille des jardins des Emigrés, tant dans ce district que dans le jardin conquis voisin, entre autres celui délaissé par la mort du cy-devant chanoine Hoverland, official de Tournay, situé à mi-cotte du mont de Trinité, où il se trouve une belle collection d'arbres verts et autres, et surtout un Tulipier déjà avancé en âge qui formerait un des beaux ornements de notre Jardin.

Mais, pour faire ces acquisitions, le soussigné vous demande un pouvoir des autorités supérieures et les facilités nécessaires pour les transports et charrois des divers objets qui peuvent être utiles à cet établissement. « Ce pouvoir lui fut délivré le 13 nivôse an III (2 janvier 1795). Puis J.-B. Lestiboudois réclama « des ustensiles indispensables... pour le jardin »; « il demande de plus si les fruits du cy-devant père provincial des Récollets, contenus dans le jardin de Botanique, appartiennent à la République ou au citoyen Tourmignie qui s'est emparé en partie de

ce jardin. Si c'est à titre de loyer, ledit professeur vous prie de lui en accorder la préférence pour l'année prochaine, ayant besoin de ce petit terrain, le seul propre et convenable pour y placer une quantité de plantes bulbeuses et tubéreuses qui demandent des soins particuliers, qu'il attend d'Hollande et de Paris pour les y planter cet automne ». Il envoya une série de demandes relatives au logement du concierge, à son traitement, à la construction d'un mur pour « renfermer ce jardin de tout côté parce qu'on y voit que dillapidations et destructions de tout genre », à la déplantation d'arbres et arbrisseaux curieux au château de Fournes et autres châteaux des environs. Le 5 prairial an III (21 mai 1795), le jardin était en état de démonstration. J.-B. Lestiboudois demande encore l'attribution d'une salle « propre à enseigner et à y recevoir les amateurs ». « Citoyens, ajoute-t-il, j'espère que vous voudrez bien songer aussi au traitement que je mérite pour les travaux et les peines que je me suis donné pour l'établissement de ce jardin. » Le 11 vendémiaire an IV (3 octobre 1795), le district de Lille recevait de nouveau une pétition de J.-B. Lestiboudois « demandant la levée des scellés apposés sur l'une des caves du ci-devant couvent des Récollets à effet d'y déposer les arbustes et plantes du Jardin Botanique pour y être conservés pendant l'hiver ».

Pour enrichir le jardin botanique de Lille, des prélèvements furent donc effectués dans les châteaux des environs.

Les jardins botaniques gardaient, en effet, tout leur intérêt et leur rôle éducatif. Les lois du 7 ventôse (25 février 1795), 18 germinal an III (7 avril 1795) portaient création d'abord de cent écoles centrales, puis d'une par département. A ces écoles serait annexé un jardin botanique qui devait « servir à inspirer le goût de la Botanique, à multiplier les végétaux utiles, à introduire dans l'usage des espèces étrangères ». Mais il semble qu'on ait hésité entre ces créations et l'organisation de sortes d'Ecoles agronomiques désignées sous le nom de Métairies Nationales. Peu de temps après, cependant, Napoléon, qui jugeait sans utilité même les jardins déjà existants, voulut les supprimer. Ils ne furent maintenus que grâce à l'intervention de Humblot.

**

Trois villes du département du Nord, Maubeuge, Cambrai et Lille, étaient désignées par la loi du 7 ventôse an III (25 février 1795) comme siège d'une Ecole centrale (cf. ci-dessus). Le Représentant du Peuple, Jard Pauvillier, en mission dans le Nord de la France, prit le 6 prairial (25 mai 1795) un arrêté affectant comme local pour l'installation de la nouvelle école le ci-devant couvent des Récollets à Lille; quatre salles devaient être aménagées pour l'enseignement et une pour les conférences publiques : un local serait réservé à la bibliothèque; on installerait des cabinets d'histoire naturelle et de physique, un petit musée de technologie, un laboratoire de chimie, des appartements pour les professeurs; enfin le jardin recevrait les collections de plantes et serait un jardin botanique. Celui-ci existait déjà, puisque J.-B. Lestiboudois (cf. p. 14) l'avait organisé l'été précédent. L'Ecole centrale de Lille devait subir de nombreuses vicissitudes; la loi du 27 vendémiaire an IV (19 octobre 1795) supprime deux des Ecoles centrales prévues pour le Nord, ne laissant subsister que celle de Maubeuge. Le 4 prairial an IV (23 mai 1796), le

Conseil des Cinq Cents; le 8 prairial an IV (27 mai 1796), le Conseil des Anciens fixent le siège de l'École à Lille, « 1^{re} ville de la République dans l'ordre de la grandeur de la population »; les professeurs sont choisis; J.-B. Lestiboudois est désigné pour l'histoire naturelle. Les travaux ayant été terminés en frimaire an V (30 décembre 1796), l'inauguration eut lieu le 10 nivôse an V (novembre-décembre 1796). Un an auparavant, dans le courant du mois de janvier 1796, F.-J. Lestiboudois avait été « adjoint à son père à la chaire d'histoire naturelle ». Le 11 floréal an X (1^{er} mai 1802) paraissait le décret instituant les Lycées, et, malgré les demandes pressantes de l'administration lilloise au Gouvernement, par l'arrêt des Consuls du 24 vendémiaire an XI (16 octobre 1802), le Lycée était institué à Douai et les Ecoles Centrales de Lille, Boulogne et Namur fermées à dater du 1^{er} germinal an XI (23 mai 1803). Le jardin botanique fut pourtant maintenu et presque immédiatement intégré dans la nouvelle école secondaire communale, qui utilisa les locaux de l'École centrale. F.-J. Lestiboudois devint seul professeur d'histoire naturelle à la mort de son père (29 ventôse an XII : 20 mars 1804).

Le bureau administratif de l'École secondaire ou Collège demanda et obtint en 1806 que l'École de Botanique et son jardin fussent séparés de l'École : en même temps, le jardin subit une réduction considérable de sa surface au profit de l'École secondaire : « Le collège s'empara de la presque totalité du jardin, et les plantes furent reléguées dans un petit espace de l'immense terrain qu'elles avaient occupé. » Le professeur porta alors le titre de professeur de l'École de Botanique, ensuite à l'École des Sciences et des Arts, puis des Ecoles Académiques. De cette époque date la seconde entrée du jardin rue Saint-Jacques.

Le jardin, qui comportait cependant plusieurs serres, dont la première fut construite en 1830, alors que Thémistocle Lestiboudois succédait à son père (F.-J. Lestiboudois, mort en 1815); les cours et la direction du jardin avaient été, pendant la période de quatre ans (1815-1819), confiés à des intérimaires les docteurs Faille, Fauvel, Feron et l'apothicaire de l'Hôpital militaire, Judas. Dans le conflit où « le dieu Pan voulait envahir le domaine des Muses » et qui opposait les partisans du jardin et ceux du Collège, la cause fut gagnée par le jardin, qui retrouva alors la superficie qu'il avait à l'origine, en 1794, lorsque J.-B. Lestiboudois occupa le jardin des Récollets. Le jardin, agrandi et embelli « grâce aux soins intelligents de la municipalité et de la préfecture », fut en partie cultivé par les soins et aux frais de la Société d'horticulture, « qui ne néglige rien pour l'entretenir des fleurs et des fruits les plus précieux, en laissant toutefois aux collections scientifiques tout l'espace nécessaire à leur développement et à leur classement méthodique »; c'est là une nouvelle preuve de la collaboration de l'horticulture et de la botanique. Le jardin est découpé par de larges allées bordées de banes; l'entrée par la rue des Fleurs consistait en une porte cochère ouvrant sur un passage couvert; on remplaça la porte par une grille en 1832. Cette entrée faisait suite vers le nord, dans la rue des Fleurs, à des bâtiments qui furent successivement affectés à un marché au beurre (établi en 1810 dans une partie de la chapelle des Récollets), puis au Musée et à la Bibliothèque publique, enfin au Lycée et à la Faculté des sciences; ces constructions

disparurent en grande partie par l'élargissement de la rue des Fleurs, transformée en boulevard Carnot. En 1833 on donnait au jardin botanique, promenade du centre de la ville servant à l'instruction et à l'agrément du public, « une entrée d'un bon stile » du côté de la rue Saint-Jacques. C'est dans cette rue que se trouvait, dans la maison d'habitation du professeur, au n° 14, la salle de cours où Th. Lestiboudois, et, lorsqu'il occupa des fonctions administratives, son suppléant, donnèrent les cours jusqu'en 1878.

Le jardin botanique fut maintenu rue Saint-Jacques jusqu'au début du remaniement du couvent des Récollets (1876), en vue de l'agrandissement du Lycée de garçons et de la construction, sur le terrain du jardin, de son annexe, le Collège des Minimes ou Petit Lycée. Des dispositions furent prises en 1877 pour le transfert des serres; mais il fallut attendre l'édification du Palais Rameau, inauguré le 22 juin 1879, et des cinq serres du jardin Vauban, pour y transporter les plantes.

Entre temps, le jardin de l'Hôpital militaire avait été supprimé (1859; cf. p. 12). En 1878, les collections de pleine terre avaient été transportées au jardin de la Reine Hortense (alias Square Dutilleul, ouvert dans le quartier du Nouveau Siècle, transformé après le percement de la rue Nationale), dans la partie qui se trouve au nord-ouest de la rue de Tenremonde. Elles firent l'objet d'un rapport détaillé du professeur de Botanique de la Faculté des Sciences, Ch. Eug. Bertrand, nommé dans la chaire qui venait d'être créée par décret du 16 mars 1878. « J'avais pensé, en arrivant ici, sachant que Lille avait un jardin botanique, des serres dont les palmiers sont célèbres, j'avais pensé, dis-je, trouver une collection de plantes vivantes. Or le jardin botanique est très petit, mal situé, et ne contient que quelques plantes sans intérêt; tout au plus dix à quinze espèces typiques; encore ces dernières sont-elles en mauvais état, toujours réduites à un seul exemplaire; on n'ose pas y toucher... la classification qui a présidé à la distribution des quelques plantes est toute de sentiment et n'a jamais eu d'auteur ou de règle connus... Si le nombre des espèces n'était si petit, ce serait un fouillis inextricable... » (15 mai 1878).

On avait songé, pour établir un nouveau jardin botanique, au milieu duquel devait s'élever l'Institut de Botanique, d'abord à l'ancien cimetière de Wazemmes (qui devint le square d'Iéna, aujourd'hui occupé par des constructions), puis au square Saint-Sauveur, puis à l'ancien cimetière d'Esquermes; mais, aucun terrain n'ayant été jugé assez vaste, il en fut acquis un de 25 500 mètres carrés environ à la Madeleine, rue du Ballon, près du cimetière de l'Est. Des serres et une orangerie furent immédiatement construites, et une maison louée chemin du Ballon, en face de l'orangerie, pour le jardinier en chef, Boulmann. Le botaniste Cussac, bien connu par ses découvertes botaniques et sa compétence en Characées, collabora avec Ch. Eug. Bertrand à l'organisation du jardin, sur l'ordre de Boulmann; on lui faisait grief d'avoir rectifié au jardin de la Reine Hortense l'étiquetage d'une plante mal nommée.

Le transfert des quelques plantes du jardin de la Reine Hortense et des plantes de serres fut commencé le 1^{er} octobre 1880. Le jardin de la rue du Ballon, outre quelques pelouses et bosquets constituant un petit jardin paysager réservé à l'ouest, fut

divisé en trois carrés entourés de hautes haies d'ifs, deux grands vers la rue du Ballon, destinés à la systématique, un plus petit, situé plus au sud, où furent groupées les plantes médicinales. Deux bassins dans chaque carré de Systématique et un dans le carré pharmaceutique permettaient la culture des plantes aquatiques. En 1885, il existait déjà un catalogue de graines de mille soixante-dix-neuf espèces ou variétés. Les serres étaient très riches en Sélaginelles, qui constituaient un ensemble unique. L'Institut de Botanique ne fut jamais, faute de crédits, construit dans le jardin, comme il avait été prévu; il fut édifié en ville, rue Malus; mais, en attendant l'installation dans les nouveaux locaux (1893), le service de Botanique occupa provisoirement (janvier 1879-octobre 1893) des pièces disponibles à la Halle au Sucre. L'éloignement du jardin obligeait le professeur à de fréquents déplacements; ses assistants, un garçon de laboratoire poussant une voiturette archaïque à trois roues et lui, formaient un groupe pittoresque qui traversait la ville la veille des jours de cours et de travaux pratiques pour aller chercher des échantillons.

L'Abbé Nicolas Boulay fut chargé, dès 1882, d'étudier la création d'un jardin botanique à la Faculté libre des Sciences. Il visita à cet effet le Jardin des Plantes et le Jardin de la Faculté de Pharmacie de Paris, les jardins botaniques de Nancy, Strasbourg, Bruxelles, Gand, Liège et Louvain et s'en inspira.

Le terrain laissé libre après la construction de la Faculté libre de Médecine, à l'entre-croisement des rues du Port et Roland, fut réservé au futur jardin.

Le plan général établi en 1883 fut approuvé, et les travaux commencèrent au mois de mars 1884. « En avril 1885, la population du jardin ne s'élevait pas à moins de 1 500 espèces dont près de 300 arbres et arbustes... « Le long des murs de clôture, des arbres d'espèces différentes mais autant que possible groupés suivant leurs affinités botaniques, furent plantés; ils devaient, dans l'intention de Nicolas Boulay, former un rideau continu sur les côtés N. et N.W.; ceux de la ligne inférieure étaient de deuxième grandeur. Les plates-bandes, disposées parallèlement à l'axe de la rue Roland, sont occupées par les espèces herbacées, les Dialypétales à gauche de l'allée centrale, à droite les Gamopétales, les Apétales et, plus au fond, les Cypéracées et les Graminées. Pour les plantes d'ombre, le directeur avait réservé des emplacements devant la Faculté. Une serre, une orangerie furent aménagées; des bassins destinés aux plantes aquatiques.

De ce jardin botanique, son œuvre, le Chanoine N. Boulay fut directeur de 1883 à 1905. Son élève, le Chanoine Alfred Carpentier, savant botaniste et paléo-botaniste, lui succéda. Ardent et infatigable, il enrichit encore ce jardin de ses nombreuses découvertes phanérogamiques.

Le jardin botanique de la rue du Ballon subit des transformations de 1943 à 1946 : les collections de Systématique, comprenant mille quatre cents espèces, furent remises en ordre suivant la classification de Durand, d'après le *Genera Plantarum* de Bentham et Hooker; un carré renfermant quatre cents espèces officinales, ornementales et utilitaires fut aménagé; une superficie assez grande du jardin fut consacrée à l'écologie; en même temps une collection de plantes alpines était réunie; deux cents espèces et variétés d'arbres et arbustes furent rassemblées; les serres, enrichies, renfermaient plus de mille quatre cents espèces ou variétés; après une longue interruption,

un catalogue de semences était de nouveau édité en 1946. Mais, abandonné à l'automne de 1948, ce jardin fut laissé en friche et dévasté par les riverains.

Le 3 juillet 1948, un Jardin des Plantes, situé entre les portes de Douai et d'Arras, était inauguré. Le premier plan avait été établi, au mois de décembre 1940, par M. Jacques Marquis, l'actuel Directeur des jardins et promenades de la ville de Lille. Le plan d'ensemble a été maintenu dans ses lignes générales; il n'a subi que des modifications de détail et quelques remaniements dus à la mise à la disposition des « espaces verts » d'une plus grande superficie.

Quelques mois avant l'inauguration, le directeur en fonction à l'époque disait à une réunion de la Société de Botanique du Nord de la France : « Dix hectares de l'ancienne zone des fortifications seront... transformés en un vaste jardin d'agrément, qui offrira en même temps aux spécialistes, aux chercheurs et aux artistes un champ d'études très étendu. Il comprendra, outre une classique école de botanique suivant le système adopté à peu près partout et proposée par Engler, des collections de Génétique et de curiosités végétales. Une seconde partie, de beaucoup la plus vaste, englobe une roseraie avec les variétés les plus anciennes et les plus récentes, un jardin alpin et un *fruticetum-arboretum* disposé sous forme de vastes massifs à la manière du Parc de La Haye. Les plantes seront également réunies d'après les contrées d'origine et groupées en masses étudiées pour le plaisir des yeux. Un jardin de plantes vivaces, de végétaux aquatiques, un jardin d'enfants compléteront cet ensemble. Dès cette année, une superficie de deux hectares et demi sera mise à la disposition des étudiants et des promeneurs ».

Le Jardin des Plantes actuel et ses annexes, car tous les services horticoles de la ville sont réunis là, maintenant presque achevé, appartient, du fait de son emplacement, à la « ceinture de verdure » de Lille. Il est à la fois un jardin d'enseignement et un parc d'agrément qui contribue, avec tous ceux qui ont été créés ces dernières années, à l'assainissement de la ville.

«Trucages» photographiques malencontreux...

Ce procédé est apparu sans doute il y a une soixantaine d'années, lors des débuts de la carte postale illustrée. A cette époque héroïque, il était déjà courant d'obtenir, sur le cliché, une vue factice du Mont Blanc — parfois indistinct — par derrière le Môle, à l'aide d'un noircissement de la couche de gélatine. Le procédé en question — ou un procédé voisin — est devenu monnaie courante chez certains éditeurs de photographies de plantes alpines « prises dans la nature », très prisées de nos jours.

On sait le culte, confinant à l'obsession, voué au banal Edelweiss (ce dernier, par surcroît, gratifié chez nous d'une prononciation britannique). Nous avons sous les yeux une carte postale en couleurs de ce genre, avec la légende : « Flore de montagne (N° 1 156). — Edelweiss. — *Leontopodium Alpine* » (*sic*). Le recto représente cinq Edelweiss cueillis et piqués, déjà flétris, dans une luxuriante touffe d'*Hypnum* encadrée de deux blocs granitiques, peut-être « erratiques ». Une autre photographie (N° 511) représente d'authentiques *Trollius* en bouquet, avec la légende : « Flore des Pyrénées. — Le Trol » (*sic*).

Trifolium pannonicum L. en France

par H. MERXMÜLLER,

Doyen de la Faculté des Sciences de Munich.

Dans leur remarquable « Contribution à la flore du Marguareis » (*M. des Pl.*, 35, pp. 13-14), MM. PORRION, BARBERO et SANDOZ ont attiré l'attention sur le fait qu'un certain nombre d'espèces des Alpes maritimes, indiquées jusqu'à ce jour comme croissant seulement dans les secteurs italiens voisins, pouvaient fort bien se trouver aussi à l'intérieur des limites de la France : « Cependant, ceux qui font des bilans basés sur des territoires purement politiques peuvent se rassurer : *Asplenium fissum*, *Helianthemum lunulatum*, *Pinus mughus* sont des plantes bien françaises poussant sur le rebord sud des monts Carsene ».

Personnellement, je suis de cet avis — cela va de soi — qu'il est absolument indifférent, au point de vue des problèmes géo-botaniques, de savoir si une espèce se trouve en deçà ou au delà des limites d'Etat; toutefois il peut être utile de noter soigneusement des indications de ce genre, aussi bien en vue de l'établissement de Flores régionales que pour des considérations plus générales. En ce qui concerne le cas des espèces citées par les auteurs susnommés, il est regrettable que, dans le tome I de la *Flora europæa*, l'*Asplenium fissum* ne soit cité pour la France (« Ga ») que par un point d'interrogation, et que, dans le tome II qui va suivre, l'*Helianthemum lunulatum* fasse sans doute entièrement défaut sous la rubrique « Ga ».

Je me permets donc d'attirer brièvement l'attention sur un cas analogue. Lorsque, à titre de collaborateur de la *Flora europæa*, j'ai reçu, en vue de vérification, le manuscrit relatif au genre *Trifolium*, j'ai été très surpris de voir cité en France seulement à l'état d'adventice *Trifolium pannonicum*, qui est sans doute la plus belle espèce européenne de ce genre. Je me souviens fort bien, pourtant, alors, d'avoir, il y a quelques années, trouvé en abondance cette espèce sur les pentes occidentales du mont

Saccarel et d'en avoir récolté des échantillons. Il s'agissait d'une localité où il ne pouvait aucunement être question d'une introduction. Ayant consulté les « Quatre flores de France » de P. FOURNIER, j'ai appris, à vrai dire que, sous le n° 2391 bis, cette espèce était citée seulement avec la mention : « Récemment cult. (Vosg.); très rarement subsp. et adv. ». — De même, dans la *Flora von Mitteleuropa*, III, de HEGI, l'espèce est indiquée seulement sur la Riviera italienne, au Piémont et en Lombardie, donc exclusivement dans les parties italiennes des Alpes.

Pourtant, ayant consulté la *Flore des Alpes maritimes* de BURNAT, où le *Trifolium pannonicum* est indiqué non seulement sur les sommets du Mont Saccarello, mais encore sur le versant W. de la Colla Rossa et du bois de Sanson près de la Brigue; il en résulte que ma trouvaille ne constitue cependant aucune nouveauté. J'ai demandé des renseignements à M. le Professeur OZENDA (Grenoble) et à M. LE BRUN (Toulouse); des réponses qui m'ont été données il résulte que, malgré la présence à l'état indiscutablement autochtone de cette espèce en France, il semble que rien n'ait été publié, jusqu'à présent, dans la bibliographie d'après-guerre au sujet de la spontanéité de cette espèce en France.

L'existence de cette belle espèce dans les Alpes du S.W. constitue par ailleurs un cas tout à fait remarquable d'aire disjointe. L'aire de répartition optimale de ce Trèfle se trouve, comme l'indique son nom, dans le S.E. de l'Europe; les localités des Alpes Cottiennes et des Alpes maritimes sont séparées de l'aire principale par un hiatus large de plus d'un millier de kilomètres. Ainsi le *Trifolium pannonicum* constitue l'un de ces éléments orientaux intéressants dont la réapparition brusque, sans relais, est précisément, d'après OZENDA (*Doc. Carte Vég. Alp.*, IV; 183; 1966) caractéristique pour la région alpine susnommée.

Au delà et en deçà de la frontière...

par H. GAUSSEN et P. LE BRUN

La France a la réputation d'être le pays de la liberté, et beaucoup d'étrangers qui, chez eux, sont respectueux des règlements, ne les respectent plus dès qu'ils sont en France.

Un jour où l'un de nous se plaignait des papiers gras et des boîtes de conserves qui déshonorent beaucoup de nos sites de montagne, on lui a fait remarquer, sans contester la négligence des Français, que beaucoup de ces papiers portaient des inscriptions en allemand ou en flamand.

L'interdiction, respectée à l'est de la France, de cueillir certaines plantes rares fait déferler de notre côté des amateurs de bouquets, d'échantillons d'herbier ou de plantes vivantes destinées à des rocailles; peu à peu ces amateurs détruisent les stations. Les plantes rares dans la nature deviennent ainsi les plus communes dans les herbiers.

Le maire de la commune de Ney, près de Champagnole dans le Jura, demande au Conseil supérieur de protection de la nature de sauver les stations de *Daphne cneorum* de sa commune, qui sont régulièrement dévastées par des membres du Club suisse des amis de plantes alpines et par les citadins des villes françaises du voisinage.

La protection est difficile : il faut faire classer comme « site protégé », puis protéger efficacement, ce qui n'est pas facile dans la législation actuelle.

Ce cas du *Daphne cneorum* à Ney près de Champagnole n'est malheureusement que trop connu déjà, et n'est pas une exception. La plante figure sur les affiches du « Naturschutz » représentant les espèces dont la cueillette est interdite de l'autre côté du Jura, ce qui explique que les amateurs de bouquets et de rocailles de la grande cité allobroge viennent sans

scrupules s'approvisionner chez nous. Il en est de même pour la Pulsatille qui se trouve à la Sarraz (Vaud), où elle est également « protégée ». De source helvétique, il nous a été affirmé que, le dimanche, les gendarmes de la localité surveillaient la plante.

Les employés des P.T.T. suisses sont habilités, dans les bureaux de poste de la frontière, à faire ouvrir les colis déposés au bureau, à seule fin de vérifier qu'ils ne contiennent pas de plantes dont l'arrachage est interdit.

Est-il opportun, d'autre part, que des étudiants de la même cité soient conduits en groupe auprès du Cypripède (également « protégé » en Suisse), au col du Granier, au-dessus de Chambéry?

Depuis des décennies-feu H. CORREVEON lui-même l'a reconnu — la flore du Faucigny-Chablais est mise au pillage par les amateurs de rocailles qui viennent au Salève, au Môle ou aux Aravis s'approvisionner

en Erythrones, Auricules, Gentianes acaules, Pavot des Alpes, Cyclamens, etc., dont la raréfaction s'accroît d'année en année.

Certains jardiniers ou horticulteurs d'établissements privés ou même officiels de cette cité auraient, eux aussi, un sérieux examen de conscience à faire : grâce à la motorisation universelle, leurs « activités » s'étendent usqu'au Dauphiné, aux Alpes maritimes et aux Pyrénées; en Savoie, le *Liparis* du marais de Lossy près de Bonneville; le *Gladiolus palustris* des environs d'Annemasse, le *Woodsia* des Houches, et bien d'autres ont été ainsi décimés en vue de l'horticulture. Pareilles pratiques se poursuivent encore de nos jours, faute de règlement adéquats. Inutile d'insister et de préciser...

Espérons que la création toute récente d'une législation des « Parcs régionaux » permettra de protéger les « plantes rares » en France, comme elles le sont dans l'Europe centrale.

Sur quelques plantes singulières des Pyrénées occidentales

par Jean VIVANT

M. Jean MERCÉ vient de publier récemment une note sur la végétation de cette région.

Il a parcouru un secteur montagneux escarpé dont l'exploration s'avérait difficile.

Ici, le pic hardi du Gabizos termine la chaîne de « Héras Tailhades », ce qui, en patois béarnais, signifie : « Les très découpées ».

Cette région montagneuse fut principalement prospectée, il y a un siècle, par deux botanistes régionaux : le comte de BOUILLÉ, et un berger d'Ossau Gaston SACAZE, celui-là même à qui BENTHAM dédia le *Lithospermum Gastonis*.

Un Catalogue, qu'il est bien difficile de se procurer, renferme les indications de localités des prospecteurs : c'est le catalogue de BERGERET.

Ainsi furent signalés dans ce secteur : *Silene Borderei* JORD, *Campanula Jaubertiana* TIMBAL-LAGRAVE, *Campanula linifolia* LMK., *Teucrium montanum* L.

Par ailleurs, BUBANI signale encore : *Phaca australis* L. et *Hedysarum obscurum* L.

C'est très probablement dans ces parages que SACAZE découvrit l'*Aster pyrenæus* D.C., mais jaloux de garder le secret de la localité de « sa plante » il aurait volontairement donné à GRENIER, co-auteur d'une *Flore de France*, une indication géographique erronée, afin de dérouter toutes les recherches ultérieures.

Toutes ces indications demeurent à contrôler. Elles sont très intéressantes car il s'agit de localités uniques pour la flore des Pyrénées occidentales.

Apparemment, M. MERCÉ n'a pas observé ces plantes, et je ne les ai pas rencontrées non plus au cours d'excursions organisées dans le but précis de les retrouver.

Mais, si, à cet égard, mes recherches furent insuffisantes, elles me permirent de reconnaître d'autres espèces ayant quelque intérêt : endémiques particulières aux Pyrénées occidentales, ou orophiles non encore connues de ces régions. Un Aconit, ignoré par les floristes pyrénéens, mérite l'objet d'une étude particulière.

On trouvera ici un complément à la série des espèces observées par M. MERCÉ, et des remarques concernant la distribution géographique de quelques endémiques, ou la morphologie et la position systématiques mal connues.

Androsace hirtella Léon DUFOUR.

Cette rare endémique pyrénéenne, essentiellement rupestre, toujours en coussinets séparables en colonnettes densément feuillées, présente, selon l'habitat, une morphologie plastique.

Préférant les falaises calcaires adspéctées au nord, entre 1 600 et 2 200 m, elle se risque parfois sur une muraille tournée vers l'ouest et peut dès lors se chauffer en pleine lumière. Il en résulte un coussinet moins gros qu'un œuf, compact, présentant des pédoncules floraux courts, et de toutes petites feuilles, les terminales seulement vivantes.

L'inverse se produit dès que les conditions écologiques deviennent opposées, par exemple dans l'abri d'une balme orientée au nord juste au-dessus de la supérieure de la hêtraie.

Lumière toujours diffuse, teneur hygrométrique forte de l'air, et voilà notre *Androsace* qui prend la grosseur d'une tête d'enfant, avec des colonnettes lâches, longues et larges, des pédoncules longs et grêles, des feuilles vivantes plus nombreuses, plus grandes.

Dans les Pyrénées, une autre endémique en coussinets, le *Saxifraga Iratiana*, s'avère, selon les conditions, tout aussi protéique.

La position systématique de l'*Androsace hirtella* demeure à préciser.

GRENIER et GODRON, COSTE, FOURNIER, ROUY, la rattachent à l'*Androsace pubescens* de nos Alpes. La brièveté du pédoncule floral de l'*A. pubescens* et de l'*A. hirtella* permettrait selon ces auteurs de distinguer ces deux plantes de l'*A. cylindrica* espèce voisine.

C'est là une erreur, due sans doute au fait que ces auteurs n'ont eu à leur disposition que du matériel d'herbier.

Les pédoncules de l'*A. hirtella* peuvent être, selon l'habitat, aussi longs, sinon plus, que ceux de l'*A. cylindrica* D.C.

En fait, l'*A. hirtella* est très voisine de l'*A. cylindrica*, et c'est seulement la loupe binoculaire qui permet d'authentifier les deux plantes. La vestiture foliaire est différente : l'*A. hirtella* présente des poils bi ou trifurqués, tandis que l'indument de l'*A. cylindrica* ne comporte que des poils simples.

De plus, l'*A. hirtella* se rapproche encore de l'*A. cylindrica* par son aptitude à former de gros cousinets et par son habitat toujours strictement rupestre.

Mes échantillons d'*A. pubescens* provenant du Grand Coyer (B.A.), sont nains, peu ou pas colonnaires, avec des sépales parfois obtus (ceux des *A. hirtella* et *A. cylindrica* sont toujours étroitement aigus). De plus, l'*A. pubescens* n'est pas strictement inféodé aux falaises. Je l'ai récolté sur de petits rochers calcaires herbeux, dans une zone d'éboulis.

Il découle de toutes ces observations que la place de l'*A. hirtella* dans les classifications est fort sujette à caution, et que cette plante est très voisine de l'*A. cylindrica* D.C.

Un caractère pourtant fort apparent : la couleur de la fleur, n'est pas connue avec certitude chez ces trois Androsaces. Souvent c'est le rose qui est indiqué, en particulier pour l'*A. hirtella*. Je puis affirmer que les fleurs de l'*A. hirtella* sont blanches, à gorge jaune. Cette couleur, visible sur le frais, vire au rose très pâle après plusieurs années. Il en résulte des indications probablement erronées, fournies par des auteurs qui ne peuvent contrôler les caractères fugitifs, que le collecteur n'a pas notés spécialement.

Les difficultés de détermination de ces trois Androsaces sont réelles. Toutes trois ont été signalées dans les Pyrénées : l'*A. pubescens* pour les Pyrénées orientales, l'*A. cylindrica* aux Pyrénées centrales et occidentales, l'*A. hirtella* dans les trois zones.

Les déterminations sont à revoir. Les confusions sont nombreuses. En ce qui concerne les Pyrénées occidentales, l'*A. cylindrica* est souvent indiqué là où l'on ne récolte que l'*A. hirtella*.

Il serait intéressant de confirmer la présence de l'*A. pubescens* dans les vallées d'Eyne et de Llo. L'*A. cylindrica* est une espèce très rare qu'on peut difficilement atteindre sur des falaises, près de Gavarnie. L'*A. hirtella* doit être une endémique des Pyrénées occidentales; elle y est peu répandue. On la récoltera assez abondante aux localités classiques du pic d'Anie et des Arcizettes où Léon DUFOUR la découvrit.

Voici encore une série de localités où je l'ai reconnue :

— Au-dessus de Bielle, en montant à la Sède de Pan : petite falaise près de la cabane de la Herrière.

— Au-dessus des Eaux-Chaudes, sous le pic Montaut : falaises fermant le cirque du Bouerzy, 1 800 m.

— En montant du col d'Iseye (2 000 m) au pic de l'Emarrère (2 200 m).

— Cirque du Soulor, à 50 m au-dessus de la route, dans une balme à laquelle on accède en grim pant une pente raide, 1 600 m.

— Au-dessus de Léés-Athas, en Aspe; falaise nord sous le sommet de l'Oueillaris, 1 900 m.
Iberis Bernardiana GRENIER et GODRON.

Les flores s'accordent pour séparer spécifiquement cet *Iberis* de l'*I. spathulata* BERGERET, autre endémique pyrénéenne.

L'*I. Bernardiana* typique présente des feuilles étroites et ondulées-sinuées au bord, ainsi qu'une silicule et des fleurs petites, tandis que l'*I. spathulata* type possède des feuilles orbiculaires entières, une silicule ventrue et des fleurs plus grandes.

Mais les deux espèces présentent des variétés. Il y a des *I. Bernardiana* dont les feuilles basales sont orbiculaires, les silicules larges, et les fleurs plus grandes; et, inversement, des *I. spathulata* à feuilles sinuées-dentées et fleurs petites.

Il semble que, par l'intermédiaire de telles variétés, on puisse passer insensiblement de l'une à l'autre espèce.

Des auteurs furent embarrassés par ces formes litigieuses. L'*I. Lapeyrousi* BORDÈRE a été rattaché par LORET à l'*I. Bernardiana* et par ROUY à l'*I. spathulata*.

Au pic de Ger près des Eaux-Bonnes, la même plante fut certainement nommée par les uns *I. Bernardiana* et par les autres *I. spathulata*.

Il semble que les plantes les plus conformes aux descriptions des types vivent séparées par l'altitude et l'éloignement géographique.

Au-dessus de 2 000 m sur plus de la moitié est de la chaîne, du pic du Midi de Bigorre à la vallée d'Eyne croissent les *I. spathulata* typiques, et à 1 400-1 600 m, et à l'ouest, les *I. Bernardiana* incontestables d'Aspe ou d'Ossau.

J'ai récolté ces derniers aux localités suivantes :

— Montagne de la Sède de Pan, au-dessus de Bielle-Bilhères, en vallée d'Ossau; éboulis calc., 1 400 m.

— Cirque du Soulor. Quelques pieds sur les rochers calcaires abrupts en-dessous de la route (J. PRUDHOMME et J. VIVANT, 28-7-1955).

— Sommet du Napayt, en Aspe, près de Sarrance, 1 250 m, fr. 18-9-65.

— Pentes sud du Goupey (Césy) au-dessus de la vallée du Sousséou, en Ossau; (en mai, les pâturages à *Iberis* sont de splendides parterres fleuris); 1 400 m.

— Petit ravin calcaire en aval des Eaux-Chaudes (700 m); plante descendue du mont Gourzy, où elle se retrouve près du sommet.

— Petit ravin calcaire près de Gabas (1 000 m), en allant vers Bioux-Artigues (G. BOSC et J. VIVANT, 2-6-66).

— Vallée du Bitet, en montant au col d'Iseye; alluvions torrentielles, 1 300 m.

Par contre, mes exemplaires récoltés dans la région du Gabizos : éboulis siliceux du versant ouest du col de Portet, vers 2 300-2 400 m, sont fort embarrassants à déterminer, car, avec des feuilles inférieures ovales ou allongées-spathulées, et des feuilles supérieures étroitement linéaires ou longuement spatulées-dentées, ils sont bien intermédiaires par rapport aux *I. Bernardiana* et *I. spathulata*. M. MERCÉ les a déterminés comme *I. spathulata*. Nous inscrivons un point de doute.

Aconitum paniculatum LMK. ssp.

La détermination précise de cet Aconit soulève des problèmes fort ardu. Les Aconits à fleurs bleues présentent de nombreuses races réparties dans toute

l'Europe et en Asie. Les auteurs ne s'accordent pas bien sur la définition des espèces. En France COSTE néglige l'A. *pyramidale*. FOURNIER le considère comme une bonne espèce, mais aucune figure n'est donnée pour permettre de bien le distinguer de l'A. *Napellus*.

Les caractères discriminatifs évoqués ne sont guère convaincants.

Il semble que les auteurs ayant herborisé dans les Pyrénées n'aient connu que l'A. *Napellus*. L'A. *paniculatum* a été signalé au mont Pégùère de Caute-rets, mais, comme cette montagne fut reboisée en utilisant des essences alpines, on pouvait croire à une introduction accidentelle.

Un caractère essentiel permet de distinguer l'A. *Napellus* de l'A. *paniculatum*. Il est tiré de l'examen de la graine.

Les graines de l'A. *Napellus* ont une forme non géométrique de pyramide écrasée devenue vaguement ovale, avec des faces ondulées par des rides et des sillons transverses. Au contraire, la forme de la graine de l'A. *paniculatum* est assez nettement géométrique, en sorte de pyramide à base triangulaire; mais, surtout, une face au moins de la pyramide s'orne de 5 à 10 crêtes transversales ailées, membraneuses, diaphanes, un peu réfléchies vers la base de la pyramide, et à bord libre ondulé-froncé.

Malheureusement, peu de botanistes ont l'occasion d'observer les graines de tous ces Aconits. La floraison est fort tardive, surtout en altitude, et c'est parfois en octobre, voire novembre, que les graines parviennent à maturité.

Dans les Pyrénées occidentales je n'ai observé l'A. *Napellus* qu'à très basse altitude (50-250 m) dans les vallées du Saison et du Gave d'Oloron. La panicule est parfois pyramidale ou remplacée par une grappe simple chez les pieds les moins luxuriants. Les feuilles présentent des segments étroitement linéaires. La floraison est très précoce car il s'agit ici d'une « plante abyssale ».

Par contre, plus répandue en altitude, en Aspe ou Ossau, prospère une deuxième espèce d'Aconit. Il ne quitte guère la zone de la hêtraie, préférant les clairières, les champs d'éboulis assez frais au pied des falaises exposées au nord ou au nord-ouest. Les fleurs sont très grandes, à pétale supérieur sans lobe, en casque de Minerve; la panicule, souvent courte, est ramassée, peu florifère, et, surtout, les feuilles palmatisées présentent des segments larges et rhomboïdaux. La floraison est tardive: milieu de l'été, début de l'automne.

J'ai d'abord repéré cet Aconit en haute vallée d'Aspe, au-dessus des Forges d'Abel et de l'usine hydroélectrique d'Espélinguère, vers 1600 m, au pied des falaises calcaires, dans la mégaphorbiaie à *Cirsium rufescens*.

Quel était cet Aconit ?

Dix ans ont passé et je ne le sais pas encore. La Flore de COSTE conduisait à le considérer comme voisin de l'A. *paniculatum*, mais l'A. *paniculatum* n'était pas connu spontané aux Pyrénées.

Toutefois, une récolte de graines effectuées en fin octobre 1957, devait apporter une certitude: les graines étaient pourvues de crêtes largement ailées. L'Aconit appartenait donc à « l'espèce » A. *paniculatum*.

Il était facile de comparer cet Aconit avec l'Aconit considéré comme introduit au ravin de la Glacière du mont Pégùère de Caute-rets. C'était bien la même plante.

En examinant les spécimens d'herbier de la Faculté de Toulouse, je devais reconnaître encore cette plante provenant de la région de Luchon. Une sommité fleurie avait été examinée par COSTE lui-même et l'étiquette témoignait à la fois de la perspicacité et de la perplexité de ce floriste qui avait écrit: « *Aconitum paniculatum* ? »

Depuis, au cours de mes nombreuses pérégrinations dans les montagnes des Pyrénées occidentales, je devais revoir le même Aconit en Aspe (Vallon de Sen Cours, en amont du Ravin d'Enfer) en Ossau (entrée du vallon de Magnabaigt en montant vers le Pic du Midi; aux environs du lac de Fabrèges; puis au-dessus de Soques; et encore près de Gourette avec le *Cirsium rufescens*); enfin j'ai dû le voir abondant à la base du petit Gabizos, versant nord-ouest, à la limite supérieure de la hêtraie, mais, dans ce cas, je n'ai pas encore observé les graines mûres.

Il est donc acquis, que, dans les Pyrénées, croissent, spontanées, deux espèces d'Aconit à fleurs bleues, fort distinctes, dont l'une fut longtemps méconnue, puis à tort considérée comme introduite.

Mais cette dernière plante est-elle bien A. *paniculatum* ?

C'est vers la mi-août, en 1958, que je récoltai, à Colmars, dans les Basses-Alpes, l'Aconitum cf. *paniculatum* LMK. Il prospérait, vers 1800 m, dans le bois de Monier. Panicule fort ample, longs rameaux inférieurs étalés, fleurs petites et nombreuses, longuement pédonculées, casque en bonnet phrygien avec le lobe antéro-supérieur épais.

L'Aconit des Basses-Alpes était si différent de l'Aconit pyrénéen que je le crus spécifiquement distinct de ce dernier, opinion qui fut partagée par les botanistes ayant examiné mes spécimens d'herbier des deux plantes.

Une énigme subsistait: comment nommer l'Aconit pyrénéen ?

Un peu plus tard, avec l'aide précieuse de M. RUFFIER-LANCHE, j'apprenais qu'il existait, dans les Alpes maritimes une race de l'A. *paniculatum* très particulière: l'A. *Matthioli*, intermédiaire entre les A. *Napellus* et A. *paniculatum*.

Cette plante, récoltée en 1861 par BOURGEOU, avait été étudiée par GAYER, puis par ASCHERSON et GRÆBNER. D'après la classification compliquée des auteurs allemands, cet Aconit, qu'on peut récolter près de la Madone des Fenêtres, devrait se nommer: A. *paniculatum* LMK., ssp. A. *eu-paniculatum* A. et G., race MATTHIOLI (REICH.) A. et G., forma *perincisum* GAYER.

Il semble que cet Aconit soit assez voisin de celui des Pyrénées. Malheureusement, dans le vallon de la Madone des Fenêtres, doivent croître ensemble plusieurs Aconits litigieux. Le monographe du genre: GAYER, distingue encore dans les Alpes maritimes un A. *Burnati* à caractères intermédiaires entre A. *Napellus* et A. *paniculatum*.

Malgré une excursion spécialement consacrée à la recherche des Aconits à fleurs bleues du vallon de la Madone des Fenêtres, je n'ai pu récolter un spécimen vraiment identique à l'Aconit pyrénéen.

De nouvelles recherches y seraient utiles, menées d'abord en été pour repérer les peuplements, puis en automne pour collecter les graines. Il faudrait aussi, pour bien déterminer l'Aconit pyrénéen, acquérir une excellente connaissance de « l'espèce » protéique *A. paniculatum*, « espèce » largement répandue en Europe centrale, et qui, déjà en France, pose aux botanistes des problèmes bien déroutants.

D'autres espèces du Soulor et du Gabizos ayant échappé aux recherches de M. MERCÉ méritent une mention :

— *Saxifraga caesia* L. prospère sur les rochers calcaires abrupts sous la route du Soulor.

— *Saxifraga aretioides* LAP. au bord de la route, entre les cols de l'Aubisque et du Soulor (M. LE BRUN *in litt.*).

— *Arctostaphylos alpina* (L.) SPRENG. se développe par places, dans les arbustives basses, exposées au Nord, au-dessus de la même route.

— *Arenaria purpurascens* RAM. peuple les pelouses rocailleuses à *Geranium sanguineum*, vers 1 800 m, en montant au col du Portet.

Sous ce col, à la base du cône d'éboulis siliceux on récoltera encore : *Saxifraga ajugaefolia* L., et, dans les pelouses mouillées, vers 2 200 m, deux plantes bien intéressantes : *Pinguicula alpina* L., fort rare aux Pyrénées, et *Phaca astragalina* D.C. non encore signalé aux Pyrénées occidentales.

En grimpant la dent du petit Gabizos, au-dessus de 2 400 m, voici, mêlés à *Carex rupestris*, de délicats *C. ornithopoda* WILLD. Il me souvient que ces derniers prospèrent encore, en aval d'Orthez, sur des rochers calcaires à *Genista occidentalis* à seulement 40 m d'altitude. Bien rares sont les espèces orophytes aussi indifférentes à de telles dénivellations altitudinales !

Enfin, en allant du lac de Louesque vers la base du grand Gabizos, les coulées stabilisées d'alluvions siliceuses assez fines sont le domaine de *Sagina pyrenaica* ROUY et de *Festuca glacialis* MEG.

C'est sans doute à tort que cette Fêtuque endémique pyrénéenne passe comme rarissime. Nous l'avons récoltée encore près du laquet du pic d'Anie et au-dessus du lac d'Estaëns aux Pyrénées occidentales, et, récemment, vue en masses aux Pyrénées centrales, sous les cimes du pic Campbielh et du pic des Aguilhous près de Gèdre, ainsi qu'aux Oulettes du Vignemale.

**

BIBLIOGRAPHIE

B. BLANCHET (Dr). — Cat. Pl. vasc. des Landes et Basses-Pyrénées. Bayonne, 1891.

BUBANI (P.). — Flora pyrenaea per ordines naturales gradate indigesta. Milan, 1897-1902.

COSTE (H.). — Flore de la France.

DUFOUR (L.). — Actes de la Soc. Linn. de Bordeaux, t. 8, p. 100.

FOURNIER (P.). — Les Quatre Flores de la France.

GRENIER et GODRON. — Flore de France.

MERCÉ (J.). — Le massif du Gabizos et la haute vallée de l'Ouzom. (*Monde des plantes*, 1966 (353), p. 11.

MOUILLARD (L.). — In *Bull. Soc. Bot. de Fr.*, 1907 (Session), p. XLVI.

ROUY (G.). — Flore de France.

Divers botanistes facilitèrent ce travail, soit par l'envoi de spécimens d'herbier, soit en m'autorisant à examiner des plantes types (Herbier Léon DUFOUR conservé à Bordeaux), ou encore en examinant mes plantes, traduisant des textes ou en réalisant à ma place des observations à l'herbier national du Museum.

MM. LE BRUN, LARROQUE, PRUDHOMME, DE RETZ, RUFFIER-LANCHE et M^{me} LASCOMBES voudront bien trouver ici l'expression de mes vifs remerciements.

Numéros du *Monde des Plantes* antérieurs à 1948

pouvant être cédés à 2,50 F le fascicule :

N° 85, I-XII, 1896.
N° 87, I-II, 1897.
N° 5, I, 1900.
N° 37, I-I, 1906.
N° 40, I-VII, 1906.
N° 41, I-IX, 1906.
N° 42, I-II, 1906.
N° 108, X, 1917.
N° 116, I-II, 1919.
N° 117, III-IV, 1919.
N° 118, V-VI, 1919.
N° 119, VII-VIII, 1919.
N° 120, IX-X, 1919.
N° 122, I-II, 1920.
N° 123, III-IV, 1920.
N° 125, VII-VIII, 1920.
N° 126, IX-X, 1920.
N° 127, XI-XII, 1920.
N° 129, III-IV, 1921.
N° 130, V-VI, 1921.
N° 131, VI-VIII, 1921.

N° 132, IX-X, 1921.
N° 133, XI-XII, 1921.
N° 134, I-II, 1922.
N° 135, III-IV, 1922.
N° 136, V-VI, 1922.
N° 137, VII-VIII, 1922.
N° 138, IX-X, 1922.
N° 139, XI-XII, 1922.
N° 140, I-II, 1925.
N° 141, III-IV, 1925.
N° 142, V-VI, 1925.
N° 146, I-II, 1924.
N° 152, I-II, 1925.
N° 153, III-IV, 1925.
N° 154, V-VI, 1925.
N° 155, VII-VIII, 1925.
N° 158, I-II, 1926.
N° 159, III-IV, 1926.
N° 160, V-VI, 1926.
N° 161, VII-VIII, 1926.
N° 164, I-II, 1927.

N° 172, V-VII, 1928.
N° 173, VII-VIII, 1928.
N° 174, IX-X, 1928.
N° 179, VII-VIII, 1929.
N° 180, IX-X, 1929.
N° 181, XI-XII, 1929.
N° 183, III-IV, 1930.
N° 184, V-VI, 1930.
N° 185, VII-VIII, 1930.
N° 186, IX-X, 1930.
N° 187, XI-XII, 1930.
N° 188, I-II, 1931.
N° 190, VI-VIII, 1931.
N° 191, IX-X, 1931.
N° 192, IX-XII, 1931.
N° 207, V-VI, 1934.
N° 208, VII-VIII, 1934.
N° 209, IX-X, 1934.
N° 214, VII-VIII, 1935.
N° 219, V-VI, 1936.
N° 220, VII-VIII, 1936.

N° 221, IX-X, 1936.
N° 222, XI-XII, 1936.
N° 224, II-III, 1937.
N° 225, IV-V, 1937.
N° 229, I-II, 1938.
N° 233, IX-X, 1938.
N° 234, XI-XII, 1938.
N° 235, I-II, 1939.
N° 236, III-IV, 1939.
N° 237, V-VI, 1939.
N° 238, VII-VIII, 1939.
N° 239-240, IX-XII, 1939.
N° 241, I-II, 1940.
N° 242, III-IV, 1940.
N° 244, IV-V, 1947.
N° 245, V-VI, 1947.
N° 246, VII-VIII, 1947.
N° 247, IX-X, 1947.
N° 249, I-II, 1948.
N° 250-251, III-IV et V-VI, 1948.

A propos du POA BADENSIS HÆNCKE

par H. POINSOT

Dans le dernier numéro du *Monde des Plantes* (N° 354, janvier-mars 1967), MM. F. GEISSERT et G. PHILIPPI signalent la présence en Côte-d'Or — près de Savigny-les-Beaune — du *Poa badensis*. Or, cette sous-espèce du *Poa alpina* L. est connue depuis fort longtemps dans tout le sud du département, sur des pelouses chaudes des plateaux calcaires, et très souvent sur des sentiers et des chemins rocailleux comme l'observent fort bien les auteurs cités. De nombreux échantillons en existent dans les herbiers du Jardin botanique de Dijon, soit sous le nom de *Poa badensis* HÆNCKE, soit sous celui de *Poa brevifolia* DC.; une certaine confusion s'est établie entre ces deux dénominations.

Le taxon *Poa badensis* a été établi par HÆNCKE in WILLDENOW : *Species plantarum...* 1797, T. I. p. 392) tandis que celui de *Poa brevifolia* est dû à A. P. de CANDOLLE (*Synopsis — 1^o édition, 1806, ns 1613**); mais, dès 1815 (*Flore française, 6^e volume, p. 274*), ce dernier auteur admet la synonymie de son *Poa brevifolia* avec le *Poa badensis* de HÆNCKE, tandis que DUBY (*Botanicon gallicum, 1828, T. I, p. 524*) indique *Poa alpina* L., ssp. *brevifolia* GAUDIN, adoptant ainsi la terminologie proposée par GAUDIN (*Flora helvetica, 1811, T. I., p. 245-246*).

KOCH dans la 3^e édition de son *Synopsis (Synopsis vora germanicæ, p. 2753)* expose clairement la hiérarchie des formes du *Poa alpina* L. : il admet que cette espèce se subdivise en deux sous-espèces : *eu-alpina* BRAND, dont les feuilles ne possèdent pas de bordure cartilagineuse — et *badensis* HÆNCKE dont les feuilles sont munies de cette bordure. Dans la sous-espèce *badensis*, il distingue deux formes : *brevifolia* GAUDIN à glumelle supérieure non acuminée et à bordure cartilagineuse plus étroite — et *glaucescens* BECK, à glumelles supérieures acuminées.

La dénomination exacte de la plante de la Côte d'Or est donc : *Poa alpina* L., ssp. *badensis* (HÆNCKE) KOCH., var. (ou forme) *brevifolia* GAUDIN.

Il est peut-être intéressant de signaler que GENTY (in herb. Jardin botanique de Dijon) a récolté cette sous-espèce dans le Jura au Reculet (sans date) et au Mont Chasseron (24 juin 1880). Son aire de répartition serait donc plus étendue qu'on le supposait.

Addenda et corrigenda

Ajouter au *Catalogue-Flore des Pyrénées*, n° 356, p. 15 :

PLATANACEÆ

Platanus acerifolia WILLD.

Hybride de *P. orientalis* et *P. occidentalis*.
Planté; très commun; indif.

Offres; demandes

A céder herbier (28 paquets, environ 2 400 plantes) de France, principalement du Cantal et des Basses-Alpes, en bon état.

Faire offres à M^{me} Aufrère, 43-Blaizat par Saint-Eble (Haute-Loire).

Note sur la flore des Dombes et des marais des bords du Rhône

par P. CARIÉ (Lyon).

Espèces se trouvant autour de tous les étangs :

<i>Limnanthemum nymphoides.</i>	<i>Scirpus acicularis.</i>
<i>Lemna polyrrhiza.</i>	<i>Achillea Ptarmica.</i>
<i>Hydrocharis Morsus Ranae.</i>	<i>Bidens tripartitus.</i>
<i>Potamogeton gramineus.</i>	<i>Juncus effusus.</i>
<i>Potamogeton natans.</i>	<i>Juncus lamprocarpus.</i>
<i>Potamogeton lucens.</i>	<i>Agrostis alba.</i>
<i>Ranunculus trichophyllus</i>	<i>Scutellaria galericulata.</i>
<i>Trapa natans.</i>	<i>Gnaphalium uliginosum.</i>
<i>Myriophyllum spicatum.</i>	<i>Gnaphalium luteo-album.</i>
<i>Alisma Plantago.</i>	<i>Ranunculus Flammula.</i>
<i>Oenanthe Phellandrium.</i>	

Etang de Vasvres :

<i>Alisma natans.</i>	<i>Poa palustris.</i>
<i>Alisma arcuatum.</i>	<i>Potamogeton obtusifolius.</i>
<i>Damasonium stellatum.</i>	<i>Scirpus mucronatus.</i>
<i>Peucedanum palustre.</i>	<i>Scirpus supinus.</i>
<i>Bidens tripartitus.</i>	<i>Stellaria palustris.</i>
<i>Cuscuta breviflora.</i>	
(sur <i>Bidens</i> très abondante).	

Etang du Petit Birieux :

<i>Alisma natans.</i>	<i>Damasonium stellatum.</i>
<i>Alisma ranunculoides.</i>	<i>Elatine alsinastrum.</i>

Etang du Grand Birieux :

<i>Equisetum limosum.</i>	<i>Cicendia pusilla.</i>
<i>Peplis Timeroyi.</i>	

Etang de Bouligneux :

<i>Bidens cernuus.</i>	<i>Litorea lacustris.</i>
<i>Nasturtium palustre.</i>	<i>Polygonum minus.</i>
<i>Marsilia quadrifoliata.</i>	

Au bord du Vieux Jonc, au sud de Dampierre, une belle touffe de *Carex cyperoides*.

Sur les bords des routes, le long des étangs : *Agri-
monia odorata*.

Etang de la Chambre :

<i>Damasonium stellatum.</i>	<i>Elatine hexandra, très abondant, couvrant des plages entières.</i>
<i>Scirpus ovatus.</i>	
<i>Scirpus supinus.</i>	

Entre Serrières-de-Briord et Villebois, le long du Rhône, *Carex filiformis* (signalé par CARIOT aux Echets; n'y existe sans doute plus, étant donné l'assèchement total de cette localité), puis *Carex Hornschuchiana*; *Euphorbia palustris* et *Lathyrus palustris*.

Il est inutile de rappeler que les étangs des Dombes, très fréquentés par les oiseaux de passage, subissent en outre une vidange annuelle en vue de la pêche, ce qui élimine certaines espèces telles que le *Nuphar luteum*. De plus, la rotation — mise en eau pour la pisciculture et assèchement en vue de la mise en culture — modifie périodiquement le milieu.

Imp. Douladoure, 9, rue des Gestes — TOULOUSE

Revue bibliographique

BOURNERIAS (M.) et JAMAGNE (M.). — Flore, végétation et sols aux confins de la Picardie, de l'Île-de-France et de la Champagne (*Bulletin de la Société royale de botanique de Belgique*, t. 99 (1966), pp. 127 à 187, avec croquis et photographies).

Etude des groupements végétaux observés dans la région comprise entre Laon et Saint-Quentin. Transition entre les secteurs boréo-atlantique et franco-atlantique, avec quelques espèces médio-européennes et submontagnardes trouvant ici leur limite (*Anemone silvestris*, *Dentaria pinnata*, *Rubus saxatilis*, *Leucoium vernum*, *Carex ornithopoda*, *Lycopodium inundatum*, etc.).

Bulletin de la Société botanique de France, 90^e session extraordinaire dans le nord de la France et le sud-est de l'Angleterre. T. III (1964, paru en 1967), 208 p.; nombreuses cartes et photographies.

C'est le mérite des auteurs qui ont rédigé ce fascicule, notamment F. ROSE, J. GEHU et A. BERTON, d'avoir su consacrer, à des régions floristiquement peu favorisées, une publication particulièrement documentée, claire, fort bien illustrée et présentée et d'une lecture attachante.

Comme il y avait lieu de le prévoir, les auteurs s'accordent, des deux côtés de la Manche, à mettre en relief l'amenuisement progressif et accéléré de la flore et de la végétation primitives.

FENAROLI (L.). — Il Gargano, suoi aspetti vegetazionali e floristici. (Accademia italiana di scienze forestali, Florence, 1966, vol. XV, pp. 107 à 135, avec carte, figures et planches photographiques).

FENAROLI (L.). — Floræ Garganicæ Prodromus — Pars prima (*Webbia* 21 : 839-944; 1966); nombreuses photographies.

Ces deux publications sont consacrées à la végétation et à la flore du Mt Gargano, massif atteignant 1 055 m. d'altitude, mordant sur la côte de l'Adriatique, remarquable par ses endémismes et présentant quelques affinités avec la flore des Balkans.

FENAROLI (Luigi). — Gli alberi d'Italia. — 320 p., 100 planches en couleur et 95 cartes de répartition. Martello, Milan.

Charmant petit livre de demi-vulgarisation, très portatif, représentant, avec d'excellentes aquarelles et des diagnoses correctes, les arbres spontanés de l'Italie. Les cartes de répartition sont en général très exactes; signalons pourtant, en ce qui concerne la France, l'omission de *Quercus cerris*, spontané en France à Saint-Vit, près de Besançon.

KOHLHAUPT (Paula). — Fleurs des Alpes, 1 et 2. Hatier (Paris), 1966.

Éléphants petits volumes de 256 pages chacun, avec description et remarquables photographies en couleur de 255 espèces alpines ou pyrénéennes choisies parmi les plus connues ou les plus représentatives.

C'est une heureuse adaptation au français du texte allemand, en partie inspiré par la *Flora von Mitteleuropa* de HEGI, et agrémentée, pour chaque espèce,

d'une notice donnant, entre autres, l'origine de son nom et des détails sur son emploi dans la pharmacopée ancienne ou actuelle.

Quelques indications inexactes concernant la distribution géographique; peut-être aussi certaines hypothèses relatives à l'origine des espèces ou à la fragmentation de leur aire de dispersion à la suite des glaciations peuvent-elles, parfois, sembler contestables. De même, un agrandissement souvent excessif, a été attribué à de nombreuses photographies. Malgré ces très légères imperfections, l'ouvrage est fort attrayant et de nature, pensons-nous, à susciter des vocations de botanistes parmi ceux qui fréquentent la montagne, et nous sommes heureux de le recommander à nos lecteurs en lui souhaitant le succès qu'il mérite.

KUNZ (H.) et REICHSTEIN (T.). — Kleine Beiträge zur Flora des Apennin. (*Bauhinia*, III, I, 1966), Bâle, 1966.

Contribution à l'étude de la flore de l'Apennin; remarques concernant *Ranunculus majellensis* TEN.; *Linum hirsutum* L., nouveau pour la flore italienne; *Polygala alpina* (DC.) STEUD., nouveau pour les Abruzzes, et *Gentiana dinarica* BECK.

LOVIS (J.D.); MELZER (H.) et REICHSTEIN (T.). — *Asplenium stiriacum* D.E. MEYER emend. und A. × *apurtianum* hybr. nov., die zwei *Asplenium lepidum* × *trichomanes* Bastarde. (*Bauhinia*, III, I (1966), p. 87 à 101, avec photographies, Bâle, 1966.

Etude cytologique et morphologique des hybrides entre *A. lepidum* et *A. trichomanes*. L'× *A. apurtianum* serait un hybride nouveau découvert par les auteurs dans les Abruzzes entre Anversa et Scanno.

Précisons ici que la rareté extrême de l'*Asplenium lepidum* sur le rebord occidental du Vercors ne permet guère d'envisager la possibilité de la présence de cet hybride en France.

MARKGRAF (Fr.). — *Berardia lanuginosa* (LAM.). FIORI, eine kostbare Pflanze der züdwestlichen Hochalpen. — Extrait de l'annuaire de l'Association pour la protection de la flore et de la faune, 32 (1967), München, 28 p., avec figures, reproductions photographiques d'échantillons d'herbier, 2 remarquables photographies en couleurs, indication de localités et une carte précise donnant la répartition géographique de la liste des nombreuses publications de l'auteur.

On sait l'intérêt que présente cette curieuse Composée, et les dénominations diverses qu'elle a reçues depuis l'époque héroïque, à laquelle sont attachés les noms de DALECHAMP, GESSNER, puis VILLARS, qui, parmi les premiers, ont étudié le *Berardia*. Moins connues sont les hypothèses phylogénétiques auxquelles elle a donné lieu. F. MARKGRAF, actuellement directeur de l'Institut et du Jardin botanique de Zürich, « spécialiste », entre autres, de la flore de l'Albanie, a su, à l'occasion de son propre jubilé, nous offrir un très attachant fascicule consacré à la plante de VILLARS. Les floristes français ne manqueront pas de lui en avoir gré.

MELZER (H.). — Neues zur Flora von Steiermark. (*Mitteilungen des Naturwissenschaftlichen Vereins für Steiermark*, T. 93 (1963); pp. 274 à 290 et T. 94 (1964); p. 108 à 125. — Graz.

Contribution à l'étude de la flore de la Styrie; localités nouvelles citées, en particulier pour les *Draba Hoppeana* RCHB., *Cochlearia pyrenaica* DC.; *Carex Otrubæ* (= *C. pseudo-vulpina* SENAY); extension du *Geranium sibiricum* L. vers l'W.

MELZER (H.). — Floristisches aus Niederösterreich und dem Burgenland (*Verhandlungen der Zoologisch-Botanischen Gesellschaft in Wien*, t. 97 (1957), pp. 147 à 151; ibid. t. 102 (1962); pp. 192 à 200. — Vienne.

Acquisitions et localités nouvelles pour la flore de la Basse-Autriche et du Burgenland. — Quelques adventices ou échappées de culture, telles que l'*Abutilon Theophrasti* MEDIK.

MELZER (H.). — Neues zur Flora von Steiermark (*Mitteilungen des Naturwissenschaftlichen Vereins für Steiermark*, t. 93 (1963); pp. 274 à 290, et t. 94 (1964); p. 109 à 125. — Graz.

Contribution à l'étude de la flore de la Styrie; localités nouvelles citées, en particulier pour les *Draba Hoppeana* RCHB., *Cochlearia pyrenaica* DC.; *Carex Otrubæ* (= *C. pseudo-vulpina* SENAY); extension du *Geranium sibiricum* L. vers l'W.

MULLENDERS (W.) et collaborateurs. — Flore de la Belgique, du nord de la France et des régions voisines, 749 pages, avec carte et figures. Desoer, 21, rue Sainte-Véronique, Liège (F. belges : 450).

Parfaitement bien présenté, l'ouvrage englobe non seulement la Belgique, mais la partie méridionale des Pays-Bas, les régions occidentales de l'Allemagne, le Luxembourg et le nord de la France de la Picardie au Laonnois, à la Champagne et jusqu'à la Lorraine. Nombreuses espèces horticoles décrites, ce qui explique l'ampleur du volume.

PEDROTTI (Franco). — I prati falciabili della Val di Sole (Trentino Occidentale). *Studi trentini di scienze naturali*, Anno XL-1963, N. 1, 115 p., avec relevés phytosociologiques et photographies.

Etude des prairies fauchables à Arrhénathéraie, *Trisetum flavescens*, etc., du Val di Sole (Trentin occidental).

Nécrologie

René SOUEGES, membre de l'Institut, ancien Président de la Société botanique de France et maître de conférences honoraire à la Faculté de Pharmacie de Paris, décédé le 4 septembre dernier à Nogent-sur-Marne à l'âge de 91 ans. Le défunt, bien connu par ses travaux relatifs à l'embryologie, avait, durant près d'un demi-siècle, suscité de très nombreuses vocations de pharmaciens et de chercheurs.

**

Le Commandant Ch. D'ALLEIZETTE, décédé le 7 juillet dernier à Clermont-Ferrand à l'âge de 83 ans, comptait également parmi les plus anciens membres de la Société botanique de France. Excellent systématicien et parfait connaisseur des Orchidées européennes, le défunt était bien connu des lecteurs de notre petite Revue, pour laquelle il a rédigé de nombreux articles. Favorisé par des postes militaires variés (Hyères, Madagascar, Tonkin, Oran, Versailles, etc.), D'ALLEIZETTE avait pu se constituer plusieurs herbiers considérables. En dernier lieu, il avait été

le collaborateur du Professeur HUMBERT au Muséum de Paris, avant de se retirer à Clermont. L'un de ses herbiers, d'ailleurs considérable, a été déposé à la Faculté des Sciences de cette ville, l'autre à la « Jaysinia » de Samoëns.

**

Eugène SIMON, décédé à Tours le 1^{er} février dernier, dans sa 96^e année. — Le défunt, ancien receveur de l'Enregistrement, était très probablement le doyen des botanistes français.

Collaborateur de FOUCAUD, COSTE, CORBIÈRE, SIMON a laissé de nombreux travaux que nous ne pouvons citer ici; relevons toutefois, entre autres, une révision des genres *Asphodelus* et *Oenanthe*; une étude documentée de la végétation du Seuil du Poitou, enfin des comptes rendus d'herborisations en Corse en 1898, en collaboration avec FOUCAUD. — Dans notre Revue, SIMON a laissé entre autres une notice biographique concernant FLAHAULT, ainsi qu'une note relative au mystérieux *Poa Feraliana*.

**

Le Professeur HUMBERT, membre de l'Institut, ancien professeur de phanérogamie au Muséum, vient de mourir à l'âge de 80 ans, après une longue maladie. Explorateur infatigable, il a surtout travaillé au Maroc, au Sahara, en Afrique, en Amérique du Sud; mais ses efforts essentiels ont eu trait à l'île de Madagascar, où il a fait une œuvre considérable au cours de nombreuses explorations.

H. GAUSSEN

Méprises botaniques

« *Annexions* » intempestives. — « Flore des Pyrénées. — Le Lis orangé », telle est la légende qui accompagne une photographie sur carte postale (Editions d'art ROBY, le Bourg d'Oisans), représentant le *Lilium croceum*. — Rappelons que le Lis safrané, si recherché des touristes, est étranger à la flore des Pyrénées, où il n'existe qu'à l'état de plante cultivée dans les jardins. Sont également étrangers à la flore pyrénéenne les *Lilium bulbiferum* L. et *L. Pomponium* L., cités par LAPEYROUSE, pp. 182 et 183, dans son *Histoire abrégée des plantes des Pyrénées*.

« *Triticum oppositifolium* », sp. nova. — On sait que le mystérieux *Sylphium*, figurant sur une monnaie carthaginoise, fut à l'origine d'une « mission » dont fut jadis chargé DAVEAU, envoyé en Cyrénaïque à la recherche de cette Ombellifère énigmatique, actuellement disparue. — Il est possible qu'en l'an 2000 une « mission » semblable soit accordée à quelque floriste, à l'effet de rechercher le pays d'origine du Blé à feuilles opposées figurant sur les pièces en aluminium de 1 centime, libéralement frappées par la Monnaie, puis retirées de la circulation.

Encore le maquis... (il s'agit, cette fois, de la Sardaigne).

Relevé, dans le « Guide Michelin - Italie » (1964), p. 239, cette composition, aussi éclectique qu'étonnante, du maquis sarde :

« Comme en Corse, la montagne est couverte par un maquis qui, au printemps, embaume : eucalyptus, euphorbes, asphodèles, arbousiers, lentisques, myrtes, caetés, figuiers, néfliers, rosiers, le composent... »

Elatine triandra SCHK. en Camargue

par R. NÈGRE

Au cours d'un travail sur la biologie des espèces adventices des rizières françaises, un de nos étudiants M.P. MAGHAMI, a eu la bonne fortune de voir germer, au laboratoire, à partir d'un échantillon de sol prélevé à Asport, des plantules qu'on pouvait attribuer au genre *Elatine*. Ces germinations se sont produites le 28 avril 1965. Après avoir atteint cinq centimètres de haut, la plante formait, le 20 juin, ses premiers boutons et, un mois après, elle était montée à graine, sans avoir épanoui ses fleurs, ce qui est normal pour une plante de ce genre.

L'ensemble des caractères systématiques la rattache à *E. triandra* SCHK. La comparaison avec un échantillon récolté près de Belfort et provenant de l'herbier SIMON, confirmait la détermination (je saisis cette occasion pour remercier vivement M^{lle} SCHEERS-MANN, du Centre national de floristique, qui me l'a très obligeamment confié). Par ailleurs, aucune confusion n'était possible avec l'espèce méditerranéenne *E. macropoda* Guss. qu'on pouvait s'attendre à trouver ici.

Une tournée sur le terrain en juin 1966, permettait de retrouver la plante dans la même localité (bifurcation de la route Nîmes-Arles et Nîmes-Saint-Gilles), au bord de l'étang des Aulnes et en divers autres points du delta.

Cette découverte est intéressante. La plante est connue, en effet, pour être en France, une stricte alsacienne, malgré les indications bibliographiques (FOURNIER, en particulier, p. 441) qui lui assignent la Loire comme limite méridionale; ce qui, selon notre collègue LE BRUN est une trop généreuse extension.

Pour expliquer sa présence en Camargue, on peut, bien sûr, accepter l'hypothèse du transport soit par les oiseaux, soit par les eaux du Rhône (le vent ne semble pas pouvoir être retenu). Mais on peut songer à une autre possibilité plus probable; celle d'une survivance à partir de la dernière époque froide qu'a connue la région au post-Alleröd.

Il n'y a rien d'étonnant à ce que l'espèce soit passée jusqu'ici inaperçue: sa fragilité, la rapidité de son cycle biologique — sans doute plus grande encore sur le terrain qu'au laboratoire — et probablement ses exigences vis-à-vis de l'eau et du climat, ne lui permettant peut-être pas de se manifester chaque année. On pourrait objecter alors que cette fragilité même s'opposerait à son maintien à l'état de graines durant plusieurs années d'affilée. Cette objection ne peut guère être prise en considération: des plantes aquatiques tout aussi chétives, telle *Limosella aquatica* par exemple, peuvent attendre pendant très longtemps sous cette forme de résistance le retour des conditions favorables à leur germination (la plante, trouvée pour la première fois en Afrique du Nord en 1949 dans un groupe de davyas au nord des Jbilète, n'a reparu dans certaines d'entre elles qu'en 1956).

S'il en était bien ainsi, *Elatine triandra* viendrait grossir le cortège des survivantes « glaciaires » telles que *Gentiana Pneumonanthe* déjà signalées en Camargue (cf. MOLINIER et TALLON. La végétation de la Crau, *Rev. gén. de Bot.*, 1949-1950, p. 39). Quoi

qu'il en soit, il valait la peine d'attirer l'attention sur cette petite plante dont la présence et l'indigénat dans la région méditerranéenne pouvaient passer pour fort improbables.

Laboratoire
de Taxinomie et d'écologie végétales,
Faculté des Sciences de Marseille.

Association "Les amis du parc national de la Vanoise"

Les lecteurs du *Monde des plantes* qui désireraient explorer en 1968 la riche flore de la Vanoise auront tout intérêt à s'adresser, un peu à l'avance, à l'Association.

Celle-ci peut leur fournir tous renseignements pratiques concernant l'hébergement dans le « Pré-Parc » ainsi que les refuges d'altitude situés dans le Parc lui-même, concernant aussi les dates des excursions collectives prévues, le stade de l'évolution de la végétation à telle date, etc.

Ils auraient d'ailleurs avantage à donner leur adhésion à l'Association, pour recevoir, chaque trimestre, le Bulletin susceptible de répondre d'avance à la plupart de leurs questions et de leur fournir divers avantages pratiques.

Adresse: Les Amis du Parc national de la Vanoise, 1, boulevard de Bellevue, 73 Chambéry. Boîte postale 105; cotisation: ccp. Lyon, 6046-48. — Membre actif: 15 F. Etudiants: 5 F. Membre bienfaiteur: à partir de 100 F.

R. BENOIST

Errata

Dans l'article « Considérations sur la situation floristique actuelle et la protection des Mares de Fontainebleau et leurs abords » par H. BOUBY (n° 355 du « Monde des Plantes »):

1) P. 10, chapitre « Mares de Coquibus », 1^{re} ligne de ce chapitre: au lieu de « nous considérons », lire: « nous considérerons ».

4^e et 5^e lignes: au lieu de: « sur le plateau de Coquibus avec sa bordure », ce qui n'a aucun sens, lire: « sur le plateau de Coquibus et sur sa bordure ».

10^e ligne: à la place de « relevé », lire: « révélé ».

31^e ligne: après « *Ophioglossum* », ajouter: « *ambiguum* ».

2) C'est par suite d'une erreur qu'il a été signalé parmi les travaux relatifs aux Mares de Fontainebleau (renvoi n° 1, p. 10 puis Bibliographie) la thèse de M. BOURNERIAS (1957); le véritable titre en est: « Le peuplement végétal des espaces nus » et les biotopes humides n'ont pas, en effet, été étudiés dans ce travail qui, d'autre part, constitue une étude expérimentale « au sein » de la forêt de Fontainebleau mais aurait pu avoir un tout autre cadre.

ABONNEMENT

Un an:

Normal.	7,50 F
De soutien.	A partir de 10,00 F
Etranger.	9 F
C. Postal: LEREDDE, 1380-78 Toulouse	

Les abonnements partent du 1^{er} janvier.

Catalogue-Flore des Pyrénées

Publié sous la direction de H. GAUSSEN.

suite

Eleagnus angustifolia L.

(E. incana LAMK.)

Médit.-as.-Cultivé; subspontané dans les fossés et sables humides

Ca : 14, BP : 7,
PO : 1,

CACTACEÆ

Opuntia vulgaris MILL.

N. amér.-Planté et natur. sur les murs et rochers schisteux

Ca : 1, Au :
PO : 1, 2, 4, HG : 2, 4, 5,*Opuntia Ficus-indica* HAW.

Amér.-Naturalisé; tertres; haies

Ca : 1, PO : 1, 2,

CARYOPHYLLACEÆ

Cucubalus baccifer L.

Euras. - Haies, bois, buissons; indif. 0 à 1 200 m

Ca : 2 3 4 5 Au : 10
Au : 3 HP : 1 4
PO : 1 BP : 1 4 6 7
Ai : 2 Na : 4*Silene acaulis* L.

Circumarctico - alpin. - Rochers, pelouses humides; indif. 1 300 à 3 100 m

Ca : 3 4 8 9 Au : 1 2 4 5 6 7
PO : 3 4 5 6 7 8 HP : 2 3 4
Au : 1 BP : 2 3 4 5
Ai : 1 2 3 4 5 Na : 1var. *bryoides* JORD. : Ca : 8; PO : 3, 4, 5, 6, 7, 8; Au;

Ai : 2, 3, 5; HC : 5; HP : 2, 3, 4.

var. *exscapa* ALL. : Ca : 8; PO : 3, 4, 6, 7; Au Ai : 2;

HG; Aa; HP : 4.

var. *elongata* BELL. : Ca : 8.*Silene Armeria* L.

Eur. centroccid. - Lieux sabl. et rochers schisteux; sil.

Ca : 7 BP : 9
PO (BUB.).*Silene brachypoda* ROUY

Coteaux rocaillieux; indif.

HP : 2 (sub. *paradoxa*) (LAP. ?); 5. — A vérifier.*Silene Borderei* JORD.

Endém. pyrénéen. - Rochers calc.; 1 800 à 2 400 m

Ca : 4 10HP : 3 (à vérif.)
PO : 6 (var. *d'Eyne*); BP : 2 (à vérif.)
à vérif.).

Aa : 2 5 Présence dout. sur le versant N.

Silene ciliata POURR.

Pyrén. - cantalien. - Rochers et pelouses; préf. sil.; 1 400 à 2 900 m

Ca : 4 8 10HG : 4 5 7
PO : 3 4 5 6 7 8 Aa : 1 5
Au : 1 2 HP : 2 3 4
Ai : 1 2 BP : 2 3 6
var. *angustifolia* WILLK. PO : 5; Ai : 1.*Silene conica* L.

W., centr. et S. eur; W. as; N. afr. - Lieux sabl.; préf. sil.

PO : Aa :
Au : 2 3 4 HP :
Ai : BP : (à vérif.).
HG : 5 (LAP.) ?*Silene conoidea* L.

Médit. - as. - Champs sablonn.; préf. sil.

Ca : 4 6 7 10BP : 7 (à vérif.).
Présence à vérif. sur le versant N.
Silene cretica L. (*S. annulata* THORE)
Circummédit. - Champs de lin; indif.PO : 1 3 BP :
HG : 4 Na :
HG : 4
HP : 1*Silene gallica* L.

Lieux sablonn. sil.; 0 à 1 200 m

Ca : 2 HG : 2 4 5 7
PO : 1 2 4 5 Aa : 5
Au : 3 4 HP : 1 2
Ai : 2 4 5 BP : 6 7var. *anglica* (L.) MERT et KOCH (pro sp.)

HP : 1, 5; BP.

var. *littoralis* JORD. : MN.var. *lusitanica* DC. : PO : 2; Au : 3.var. *modesta* JORD. et FOURR. : Au : 3, 4var. *myloptera* JORD. et FOURR. : MN.var. *occitanica* JORD. et FOURR. : MN.var. *quinquevulnera* L. (pro sp.) PO : 1; Au : 3, 4.*Silene inflata* L.Espèce collective subcosmop. - Sous-espèces : *S. alpina* THOMAS. Eboulis et rocailles; indif.

HP : 2, 4.

S. Borœana ROUY et FOUC. Rocailles. PO : 5; BP.*S. breviflora* ROUY. MN.; Au.*S. capsiriensis* T.L. PO : 8.*S. glareosa* JORD. PO : 8; Aa : 7; HP : 3.*S. maritima* WITH. OF ?*S. Thorei* DUF. Ibéro-atl. Sables marit. MS; MN; OF;
OE.*S. vesicaria* SCHRAD. (*S. Cucubalus* WIBEL). — Prés.
champs, bois, rochers; indif. 0 à 2 000 m.Ca : 1 8 13HG : 1 2 3 4 5 6 7
PO : 1 2 3 4 5 6 7 8 Aa : 5 6 9
Au : 1 2 3 HP : 1 2 4
Ai : 2 3 BP : 1var. *brachypoda* JORD. : Au : 2, 3.var. *oleracea* BOR. Ca; PO : 8; Au : 2, 3; Ai : 2; HG : 3.sous-var. *carneiflora* LE GRAND : Ca; PO : 1; Au : 3.var. *pubescens* DC. (*S. narbonensis* POURR.) : Ca : 8;
PO : 8; Au : 1, 2, 3; Ai : 2; HG : 3, 4.

Silene italica PERS.Circummédit. Coteaux arides; rocailles; indif.;
0 à 1 200 m

Ca :		Ai :	
PO: 1, 2, 3, 4,		HG:	
Au: 2,		Aa :	8

var. *arenicola* DEBEAUX : Au : 3; PO : 2
var. *mollissima* DC. PO: 2, 4.

Silene muscipula L.

W. médit. Champs et coteaux arides, calc.

Ca:		10Aa:	6	8	10
PO:	2	4	BP:		7
Au:	3		Na:	2	

Silene nemoralis W. et K.

Centr. et S. europ. - Bois et rochers; préf. calcaire

Ca:	2	4	14Aa:	3
PO:			Aa:	3

var. *crassicaulis* BURN. et BAB. Ca : 2; PO : 1, 2, 4;
Au : 2.

Silene noctiflora L. (*Melandryum noctiflorum* FRIES)

Eurosis. - Champs calc. ou argileux; luzernières

Aa:	6 ?	HP (ROUY).	
-----	-----	------------	--

Présence dout. dans la dition; à vérifier

Silene nocturna L.

Latémédit. - as. - Lieux sablonneux arides; champs

Ca:		7	Aa:	3	5	6	10
PO:	2	4	8	BP:			7
Au:	2	3	4	Na:	2		

var. *brachypetala* ROB. et CAST. PO: 1, 2, 4.

Au: 2, 3, 4; BP: 7; La: 3.

var. *cryptantha* PO: 3.var. *nyctantha* WILLD. PO: 2, 4; Au: 3, 4.var. *permixta* JORD. PO: 2; Au: 3.*Silene nutans* L.Eur. - N. as. - Pelouses sèches, coteaux,
rochers sil. ou calc., indif.; 400 à 1 800 m

Ca:	4	8	HG:	1	3	4	5				
PO:	1	2	3	4	5	6	7	8	Aa:		5
Au:	1	2	3	4	HP:	1	2	3	4		
Ai :	1	2	3	6	BP:					6	7

var. *viridella* OTTH. Ca : 9; PO : 5*Silene Otites* SM.

Euras. - Lieux sablonn., préf. calc. ou dolomit.

Ca:		4	6	8	9	15Aa:	3		
PO:	2					Aa:	3	6	10

Silene pendula L.

Sudeurop. - Cult; parfois subspontané

PO: 2 (subspont.).

Silene portensis L.

Atlant. - médit. - Sable de l'Océan

OF: OE:

Silene reflexa ART.

Litt. médit.

MN: (à vérifier).

Silene rubella L.

Médit.

Ca: 2 Aa:

Silene rupestris L.Euro. - sib. - arctico - alpin. - Rochers, éboulis,
pelouses, rocailles; sil.; 400 à 2 800 m

Ca:		8	9	HG:	4	7					
PO:	2	5	6	7	8	Aa:	1	7			
Au:	1	2				HP:	1	2	3	4	5
Ai :	1	2	5			BP:	2	3	4	5	

var. *alpestris* SIEB. PO : 5.*Silene Saxifraga* L.S. eur. - Rochers des montagnes; préf. calc.;
500 à 2 800 m

Ca:	2	4	7	8	9	Aa:	2	3	4	5	6
PO:	1	3	4	6	8	HP:	1	2	3	4	
Au:	1	2	3			BP:	2	3		6	
Ai :	1	2	5	6		Na:	1	3			
HG:		3	4	5	6						

var. *genuina* ROUY et FOUC. Ca : 4.var. *multicaulis* (GUSS.) FIORI. Ca : 8.*Lychnis alpina* L. (*Viscaria alpina* DON)Circumarctico - alpin. - Pâturages, rochers, éboulis;
1 700 à 2 900 m; sil.

Ca:	4	8	Aa:	1				
PO:	4	6	7	8	HP:	2	3	4
Ai :	1	2	3	5	BP:	2	3	
HG:		4	5	7				

var. *frigida* ROUY et FOUCAUD. Ai : 2*Lychnis coronaria* (L.) DESR.S. eur.; W. as. - Lieux secs et rocaillieux;
souvent subspontané

Ca:		9	HG:	2	4	5
PO:	3		Aa :			
Au:			EP:		4	
Ai :	5	(spont. ?)	BP:			

Lychnis crassifolia COSTE(*Petrocoptis crassifolia* ROUY)Ibér. - Rochers calc. de l'Aragon
(exclusif au versant sud)

Aa : 1 3 4 5 8 Na: 1

Lychnis diurna SIBTH.(*Melandryum silvestre* RÆLH)Eurosis., caucas. - Bois, lieux frais et couverts,
haies, ruisseaux; indif.; 0 à 2 000 m

Ca:		9	HG:	1	2	3	4	5	
PO:	1	4	5	8	Aa:			10	
Au:	1	2	3	4	HP:	1	4		
Ai :	2	3	5	6	BP:			6	7

Lychnis Flos Jovis LAMK.Endém. alpin. - Rochers, éboulis, pâtur.; préf. sil.
150 à 2 400 m

BP : 7 (« Bayonne, bords de l'Adour » BL.)

Localité et présence dans la dition peu vraisemb. !

Lychnis Flos cuculi L.

Eurosis. - Prés et bois marécageux; 400 à 1 700 m

Ca:		8	HG:	1	2	3	4	5			
PO:	1	2	3	4	5	6	7	8	Aa:		
Au:	1								HP:	1	2
Ai :	2								BP:		

(à suivre)